

Réf: Dossier N° 476895

Avis de constitution

« ECOVIA GROUP »

ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU NON LOIN DE LA SOTRA,

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12/12/2025 reçus par Me ZOGOU DOWAN ELVICHE AIME , Notaire, enregistrés au CEPICI, le 07/01/2026, il a été constitué une SAS P aux SOCIETE « ECOVIA GROUP »

PRESTATION DE SERVICES EN LIGNE :

TRANSPORT

HOTELERIE

RESTAURATION ET EVENEMENTIEL

VTC

MISE EN RELATION

SERVICES DIGITAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

Elle peut réaliser toutes opérations compatibles avec son objet et qui se rapportent à celui-ci dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires. Elle peut notamment détenir des participations de toute nature sous le contrôle et dans les conditions fixées par le Règlement intérieur de l'Ordre des experts-comptables. La Société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social. Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation,

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Actions Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU NON LOIN DE LA SOTRA,

M KOUAKOU KOHAMEY PACOME ANSELM (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2026-B16-00009 du 20/01/2026 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°03827/GTCA/RC/2026 du 20/01/2026



Pour Avis

Le CEPICI